



Belgique : Préparation

Quand partir

Vous pouvez partir à n'importe quel moment ; sachez que le temps est égal toute l'année, bien qu'il fasse un peu plus chaud d'avril à septembre. Il pleut assez souvent et ce, quelle que soit la période.

Formalités administratives

En tant que citoyen de l'Union Européenne, la possession de votre carte d'identité ou passeport (si valide ou périmé depuis moins de 5 ans) vaut pour seul sésame.

Argent

Vous retirerez de l'argent sans encombre grâce au réseau de distributeurs de billets. Ils acceptent en effet toutes les cartes de crédit internationales. Le coût de la vie est comparable au nôtre. Peu de surprises donc globalement. Vous réaliserez des économies au niveau du transport ; en revanche, prévoyez un budget important pour l'hébergement. Comptez environ 30 euros pour dîner au restaurant ; à déjeuner, l'addition sera plus digeste ; vous vous en tirerez aisément pour une dizaine d'euros.

Santé

Vous devez demander, au minimum 15 jours avant votre départ, à votre caisse d'assurance maladie votre carte européenne d'assurance maladie. Conditions sanitaires comparables à la France.

Numéro d'urgence : 100 (Service Medical d'Urgence et Pompiers)

Comment s'y rendre

Si ce mode de transport vous convient, n'hésitez pas à prendre la voiture pour vous rendre en Belgique. Ce pays dispose d'un très bon réseau, notamment autoroutier, et les villes principales sont toutes desservies par une autoroute. Vous rallierez ainsi aisément la Belgique depuis la France en empruntant ce réseau européen ou national... d'autant que les autoroutes belges sont gratuites ! La limitation de vitesse est en revanche de 120 km/h, attention donc aux habitudes françaises après avoir franchi la frontière ! Le train s'avère également un moyen facile de rallier la Belgique, qui plus est de manière économique. Depuis Paris Gare du Nord, vous pourrez voyager dans le Thalys, notamment si votre destination est Bruxelles ou Anvers. Vous trouverez des liaisons intérieures pour rallier d'autres destinations (attention cependant, les prix peuvent être élevés). L'avion n'est pas le moyen de transport le plus adapté pour vous rendre en Belgique. Le car peut s'avérer une alternative intéressante ; c'est en tout cas l'une des plus économiques mais vous devrez partir de Paris la plupart du temps.

Adresses utiles

**Ambassade de Belgique en France :
9 rue de Tilsitt - 75840 Paris Cedex 17**

(entrée au 1 Av. Mac-Mahon – Paris 17)

(tel.) 01 44 09 39 39

Ambassade de France en Belgique :

65 rue Ducale - 1000 Bruxelles

(tel.) [32] (2) 548 87 00

ambafr@ambafrance-be.org